

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET PD 197/03 REV. 2(F)

**Appui à la mise en œuvre du plan directeur de développement
Forestier durable de la zone éco floristique IV du Togo**

**Présenté par
Pamestom M. LANTO
Coordonnateur du projet**

Sommaire

Fiche signalétique

Partie I : Résumé

1. Généralités concernant le projet
 - 1.1 Le problème à résoudre
 - 1.2. Objectif spécifique
 - 1.3. Stratégie adoptée
 - 1.4. Durée et coût
 - 1.5. Description du secteur auquel se rapporte le projet
2. Réalisation du projet
 - 2.1. Produits obtenus
 - 2.2. Objectifs atteints
 - 2.3. Contribution à la réalisation de l'objectif de développement
 - 2.4. Situation à l'achèvement du projet
3. Participation des bénéficiaires visés
4. Enseignements tirés
 - 4.1. Enseignements relatifs au développement
 - 4.2. Enseignements relatifs à l'exécution
5. Recommandations

Partie II : Texte principal

1. Contenu du projet
2. Contexte du projet
3. Conception et organisation du projet
4. Exécution du projet
5. Résultats du projet
6. Synthèse de l'analyse
 - a. Réalisation de l'objectif spécifique
 - b. Produits
 - c. Respect de l'échéancier
 - d. Dépenses effectives
 - e. Potentiel de réplique
 - f. Potentiel d'élargissement

Partie III : Conclusions et Recommandations

- a. Enseignements en matière de développement
- b. Enseignements en matière d'opération
- c. Recommandations

Fiche signalétique

- a- Titre :** Appui à la mise en œuvre du plan directeur de développement forestier durable de la zone éco floristique IV du Togo
- b- Numéro d'ordre :** PD 197/03 Rev. 2 (F)
- c- Agence d'exécution :** Direction des Eaux et Forêts
BP 355, Lomé- Togo
- d- Gouvernement hôte :** TOGO
- e- Date de démarrage :** 07 Octobre 2004
- f- Durée :** 36 mois
- g- Coût du projet :** 445.483 \$ US dont 317.093 pour L'OIBT
et 128.390 pour le Togo

Partie I : Résumé

1. Généralités concernant le projet

La zone éco floristique IV du Togo est située dans la partie sud-ouest du pays au sud des monts Togo ; elle s'étend sur six préfectures et couvre 4500km² soit 450.000 ha. C'est la zone forestière par excellence du Togo qui jouit du climat subéquatorial d'altitude. Son climat et sa végétation ont favorisé le développement des essences de bois d'œuvre de valeur commerciale comme *Milicia excelsa*, *Khaya*, *Azelia*, *Triplochiton*, *Terminalia superba* et de la culture du café et cacao qui a attiré un grand nombre de métayers. De par son climat et ses montagnes, cette zone est propice aux activités agricoles et touristiques.

1.1. Le problème à résoudre

Sous l'action anthropique, la forêt de cette zone s'est considérablement dégradée au fil des années réduisant sa superficie, ce qui a entraîné un changement des facteurs écologiques, une diminution de la fertilité des sols et la baisse sensible des rendements agricoles.

Les principales causes qui sont à l'origine de cette situation sont :

- La réduction accélérée des surfaces des formations forestières de la zone,
- L'absence de la mise en œuvre d'un plan directeur forestier de la zone et
- Le non développement de la foresterie villageoise.

Cette situation a amené les différents acteurs de développement de cette zone à identifier le problème central qui est **la faiblesse de la superficie des forêts de production de la zone**, ce qui a conduit à la formulation du présent projet de mise en œuvre du plan directeur de développement forestier durable de la zone élaboré au cours de l'exécution de l'avant-projet PD 11/00 Rev 2(F).

1.2. Objectifs spécifiques et produits

Pour arrêter ce phénomène de dégradation et restaurer la zone, le projet s'est fixé comme objectif général “ **augmenter le potentiel ligneux du Togo par la reconstitution du couvert forestier national**”.

L'objectif spécifique vise à “ *mettre en œuvre le plan directeur de développement forestier durable de la zone éco floristique IV du Togo*”.

Les produits visés à l'exécution du projet sont la mise en œuvre du plan directeur par les différents acteurs de la zone et l'aménagement de 1500hectares de plantations mises en place.

1.3. Stratégie adoptée

La responsabilisation des populations, la complémentarité ONG - Acteurs de développement/Etat pour une gestion participative et durable des forêts de la zone constitue la stratégie mise en œuvre pour pouvoir réaliser les produits escomptés. Comme éléments de stratégie il s'agit des actions d'assistance aux acteurs de la zone, à l'autopromotion à travers

des ateliers de formation, l'organisation, la formation et l'encadrement des populations, des ONG, des techniciens forestiers sur les diverses techniques et opérations de production de plants, de plantation et de vulgarisation, l'aménagement des formations naturelles et des plantations puis la mise en place d'un cadre institutionnel pour le suivi de la mise en œuvre du plan directeur.

1.4. Durée et coût

La durée du projet est de 36 mois. Il a démarré le 07 octobre 2004 et pris fin le 30 avril 2008. Son coût global est de 445.483 dollars US dont 317.093 de l'OIBT et 128.390 de contribution du Togo.

1.5. Description du secteur auquel se rapporte le projet

Le projet se rapporte au secteur du reboisement et de l'aménagement forestier durable, particulièrement à la reconstitution des forêts de la zone qui tendent à disparaître, pour en faire une zone permanente de production soutenue, gérée de façon participative par les populations et tous les autres acteurs qui seront responsabilisés à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Il se rapporte également à la lutte contre la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles.

En effet le secteur forestier en dégradation continue est caractérisé par un manque d'aménagement, d'inventaire et cartographie récente, une absence de plan directeur de développement forestier, de concertation entre les différents acteurs et par des interventions isolées de ces acteurs, ce qui ne favorise pas son développement. Cela a pour conséquence la faible production de bois d'œuvre, la perte de la fertilité des sols, la baisse des rendements agricoles et du revenu des populations rurales. La restauration des zones déboisées et l'extension de plantations forestières permettront de :

- réduire les importations de bois d'œuvre des pays voisins ;
- restaurer l'équilibre des facteurs écologiques de la zone ;
- reprendre la culture du cacao, café et des fruitiers en système agro forestier sous les arbres ;
- améliorer les rendements agricoles, les conditions de vie et le pouvoir d'achat du monde rural.

2. Réalisations du projet

2.1 Produits obtenus

Les deux produits attendus à la mise en œuvre du projet sont :

- Produit 1 : Le plan directeur de développement forestier durable est mis en œuvre par les différents acteurs de la zone.
- Produit 2 : 1500 ha de plantations mise en place sont aménagés.

Pour obtenir ces produits, un certain nombre d'activités devaient être exécutées.

Les activités prévues pour obtenir le produit 1 sont :

- Diffuser le plan directeur aux différents acteurs concernés : après les réunions d'explication, d'harmonisation des points de vue des acteurs sur la compréhension du

document, des émissions au niveau des radios locales, 128 exemplaires de ce plan sont distribués aux différents acteurs en vue de s'approprier le document ;

- Identifier et mettre en place un cadre institutionnel pour la mise en œuvre et le suivi du plan directeur : à la suite des consultations et concertations avec les différents acteurs, il a été mis en place un cadre institutionnel assorti d'un règlement de fonctionnement pour suivre la mise en œuvre de ce plan et les acquis du projet ; il s'agit du comité directeur au niveau régional et des comités préfectoraux au niveau des préfectures ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la zone : pour permettre aux différents acteurs de maîtriser l'exécution des différentes opérations pour créer la forêt et l'aménager durablement, 123 acteurs ont été formés en techniques de production de plants, de reboisement forestier et agro forestier, de gestion économique d'une pépinière et d'exécution de travaux sylvicoles. A leur tour les bénéficiaires de ces formations ont formé au cours de leurs activités dans leurs villages respectifs beaucoup d'autres personnes qui produisent les plants. 45 pépinières villageoises gérées par différentes catégories d'acteurs (hommes, femmes, écoles, églises) sont installées sur l'ensemble de la zone. Parmi les 45pépinières deux sont gérées par des femmes à Agou-nyogbo et Kpélé-Elé;
- Appuyer les acteurs de développement à élaborer des projets à soumettre aux bailleurs de fonds : dans le but de les orienter vers la recherche de financement, 47 acteurs de la zone sont formés en élaboration de projets.

Quant au produit 2 il sera obtenu suite à l'exécution des activités suivantes :

- Elaborer des modèles de traitements sylvicoles à appliquer aux plantations de diverses essences : pour guider les planteurs dans la réalisation des différentes opérations sylvicoles, des modèles de traitements de leurs plantations de *Tectona* et de *Terminalia* sont élaborés et mis à leur disposition ;
- Elaborer avec les acteurs de développement les plans d'aménagement et de gestion de 1500 hectares de plantations de bois d'œuvre : en raison de la petite taille et de la dispersion de leurs plantations qui rendent difficile l'élaboration de ces plans, des fiches de gestion du *Tectona* et du *Terminalia* sont élaborées et mises à la disposition des planteurs pour les guider dans la gestion de leurs plantations ;
- Appuyer les acteurs à l'aménagement de 1500hectares de plantations de bois d'œuvre : pour amener les planteurs à réaliser l'aménagement de leurs plantations ces derniers ont été sensibilisés et formés au cours des ateliers organisés à leur intention . Le manque de moyens financiers et l'absence de débouché pour les produits d'éclaircie surtout les perches et poteaux constitue depuis longtemps un frein à la réalisation de ces travaux. Ces planteurs ont été d'abord organisés en trente (30) groupements sur l'ensemble de la zone et 1075 hectares de plantations de teck de tous âges sont recensés pour l'aménagement. Ils ont participé à la réalisation des opérations d'inventaire de marquage et coupe d'éclaircie dans 15 plantations de teck couvrant une superficie de 40 hectares
- Appuyer les comités locaux de gestion et de protection de Missahoé (CLGPM) à l'aménagement de 200hectares de forêt naturelle : avec la participation active des membres de ces comités, 164 hectares de la forêt classée de Missahoé sont enrichis avec des *khaya*, *Terminalia*, *Afzelia*, *Cordia*.

- Appuyer les acteurs à créer 300hectares de plantations villageoises et privées de bois d'œuvre : l'adhésion massive et la volonté de reconstituer la forêt de la zone ont permis aux acteurs de réaliser 474,94 hectares de plantations privées et communautaires de bois d'œuvre réalisés par 625 planteurs en système pur et agro forestier avec cinq espèces (*Tectona* en majorité, *Khaya*, *Terminalia*, *Cordia* et *Azalia*).

Globalement l'objectif visé par le projet est atteint même si les 1500ha ne sont pas aménagés. En effet la pauvreté et le manque de client pour les produits d'éclaircie ont amené la plupart des planteurs à réaliser des coupes rases et sélectives des plantations en maturité pour la vente en grumes et poteaux destinés à l'exportation au lieu de réaliser des éclaircies. Mais tout est mis en œuvre pour la poursuite des travaux d'aménagement, les acteurs ayant reçu la formation nécessaire et participé à l'exécution des différents travaux d'aménagement pendant l'exécution du projet ; de plus les fiches de gestion et les modèles de traitements sylvicoles mis à leur disposition les guideront dans la conduite de leur peuplement avec l'encadrement du personnel forestier des directions préfectorales de l'environnement et des membres des comités de suivi du plan directeur.

2.2. Objectifs atteints

Deux objectifs spécifiques étaient fixés au terme de la mise en œuvre du projet à savoir la mise en œuvre du plan directeur et l'aménagement de 1500 hectares de plantations de bois d'œuvre.

A la suite des meetings et réunions d'explication et d'harmonisation des points de vue des acteurs sur le document du plan directeur, des ateliers de formation, le constat qui se dégage est que l'ensemble des acteurs sont animés par une volonté de reconstituer leur milieu.

Cela s'est traduit d'abord par le désir de travailler en équipe qu'ils ont spontanément manifesté en constituant des groupements d'hommes et surtout de femmes producteurs de plants, ensuite la production sans rémunération de plants et enfin la distribution gratuitement de ces plants aux planteurs qui en demandent.

Douze établissements et deux églises ont créé et animent des pépinières puis réalisent des plantations.

Une confiance mutuelle s'est ainsi instaurée entre les différents acteurs et entre ces acteurs et l'administration forestière.

Des consultations et concertations avec les acteurs au sujet de la pérennité et des acquis ont abouti à la mise en place d'une structure permanente de suivi au niveau régional et de chaque préfecture : le comité directeur et les comités préfectoraux de suivi du plan directeur.

Dans le cadre de l'aménagement des plantations, les visites des parcelles aménagées et non aménagées de l'état (teckeraies de l'ODEF) ont convaincu les acteurs de la nécessité d'y souscrire et surtout de réaliser en temps opportun les éclaircies qu'ils n'ont jamais l'habitude de faire. Ils ont compris l'importance de ces opérations et sont engagés à les réaliser.

Du fait de la petite taille et de la dispersion de ces plantations les planteurs sont organisés en groupements (30 au total) au niveau des différentes localités de la zone pour faciliter la réalisation des opérations qui suivront.

Mais en raison des problèmes financiers auxquels ils sont confrontés beaucoup de planteurs ont plutôt réalisé des coupes rases pour se procurer de l'argent au lieu des éclaircies.

Après cette communication, ce renforcement de leurs capacités, l'exécution des travaux et ces visites de terrain, beaucoup d'acteurs de la zone maîtrisent les techniques de production de plants, de reconstitution et aménagement des forêts partant de la récolte et conservation des semences forestières ;

- ils se sont familiarisés avec la notion du travail en équipe (groupements de femmes et d'hommes producteurs et planteurs) contrairement à leurs vieilles habitudes individualistes et de discrétion ;
- une confiance mutuelle s'est instaurée entre tous les acteurs de développement de la zone qui ont adhéré à la pratique des coupes d'éclaircies jamais réalisées dans leurs plantations ;
- plusieurs écoles et des paroisses ont saisi l'importance du reboisement et n'ont point hésité à le réaliser à l'instar des onze (11) écoles et des deux paroisses de l'église catholique.

2.3. Contribution à la réalisation de l'objectif de développement

Conscients de l'état de dégradation des forêts de la zone et déterminés à reconstituer le couvert forestier de leur milieu, les acteurs de développement ont réagi positivement à l'idée du projet tout au long de son exécution en s'organisant pour exécuter les activités programmées en vue d'atteindre l'objectif visé à savoir " augmenter le potentiel ligneux du Togo par la reconstitution du couvert forestier national ".

Le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de la zone leur a permis de maîtriser les techniques de production des plants, de reboisement forestier et agro forestier, d'exécution de travaux sylvicoles et d'aménagement. Les plantations réalisées tout en étendant la superficie du couvert forestier de la zone, améliore le niveau du potentiel ligneux et permet de réaliser en partie l'objectif de développement.

Par la protection qu'elles assurent et le système agro forestier pratiqué, le sol est moins érodé, devient plus fertile et donne de meilleurs rendements. L'amélioration des rendements agricoles, la vente des produits d'éclaircie et du bois d'œuvre permettent d'améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie des populations de la zone. La production de bois d'œuvre permet de réduire les importations et la sortie de devises nationales. Toutes ces actions appuyées par une sensibilisation permanente contribuent à l'atteinte à moyen terme de l'objectif de développement.

D'une manière générale une grande partie de la population de la zone a pris connaissance du document de plan directeur. Elle a compris son objectif et le met déjà en œuvre.

La motivation et les actions entreprises (organisation pour la production et le reboisement) promettent des lendemains meilleurs quant à l'amélioration du couvert forestier de la zone. Les changements de comportements et la détermination des acteurs de développement sont déjà des signes de cette amélioration à court, moyen et long terme. La création de groupes de pépiniéristes, de groupements de planteurs et la mise en place d'un cadre institutionnel sont autant d'actions qui renforcent et pérennisent les acquis du projet; il en est de même de la prise de conscience par les populations à réaliser les plantations et leur volonté de les aménager.

Les plantations mises en place dans les différentes localités, améliorent l'état de la couverture forestière, des sols, le micro climat et les rendements avec effet immédiat sur la production ligneuse et le relèvement du pouvoir d'achat des acteurs du monde rural.

2.4. Situation à l'achèvement du projet

L'implication de toutes les catégories d'acteurs aux différentes phases du projet a permis de dégager un consensus sur la nature des activités et comment les exécuter en vue de pérenniser les acquis. Cette approche a fait créer une confiance entre les acteurs puis entre eux et l'administration forestière, ce qui renforce la collaboration et leurs rapports. C'est ainsi que la surveillance des forêts et la sensibilisation sont assurées conjointement par la société civile (ONG, association, population, cdv) et les services techniques administratifs d'encadrement (agriculture, forêts, affaires sociales etc.). Suite aux diverses formations en production de plants et reboisement, traitements sylvicoles des plantations, élaboration de projets, aménagement forestier tout cela en groupes organisés, la majorité des acteurs qui ont noté l'importance de ces activités pour le bon développement de leurs forêts ont pris conscience de la nécessité de s'organiser pour mieux réhabiliter leur milieu au lieu de s'éterniser dans leur individualisme habituel. Les groupements de producteurs de plants formés çà et là répondent à cette préoccupation.

Avec les structures techniques d'encadrement, les structures de la société civile et les comités préfectoraux de suivi de la mise en œuvre du plan directeur, un partenariat est né et favorise la poursuite des activités de développement des forêts de la zone à la fin du projet.

Les quarante cinq (45) pépinières installées dans différents points de la zone et les superficies reboisées en pur comme en agroforesterie ont apporté déjà un changement dans plusieurs localités. Le cadre institutionnel (comité directeur, comités préfectoraux) de suivi de la mise en œuvre du plan directeur permet de suivre en permanence les activités des différents acteurs en vue d'éviter celles qui contribuent à la dégradation des forêts de la zone pour les orienter vers celles en faveur de leur développement.

Les pépinières créées et les plants qui seront produits permettront de poursuivre les actions de reboisement pour une action de reconstitution plus importantes des forêts dégradées.

Presque toutes les activités prévues pour atteindre l'objectif spécifique sont exécutées c'est-à-dire de l'activité 1.1 : "diffuser le plan directeur aux différents acteurs concernés" à l'activité 2.5.

Le plan directeur a été diffusé, expliqué et le document distribué aux acteurs ; les capacités opérationnelles des acteurs sont renforcées à travers plusieurs ateliers de formation et l'exécution des différentes opérations sylvicoles sur le terrain (inventaire, marquage de coupe d'éclaircie, coupe, opération d'aménagement). 474 hectares de plantations sont réalisés par les acteurs de la zone dans le souci d'accroître le potentiel ligneux de cette zone contribuant dans une large mesure à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Seules les activités 2.2 et 2.3 concernant l'aménagement des plantations ne sont pas exécutées entièrement mais ont connu un début d'exécution (inventaire, marquage des coupes, coupe, redécoupage, matérialisation de l'emplacement des pistes...).

La pratique de l'agroforesterie et l'intégration de l'arbre dans les habitudes agricoles des paysans contribuent déjà à restaurer les sols érodés et à les rendre plus fertiles pour induire une amélioration des rendements agricoles d'ici quelques années.

3. Participation des bénéficiaires visés

En impliquant toutes les catégories d'acteurs depuis la conception jusqu'à l'exécution du projet, l'initiateur a voulu internaliser et faire acquérir dans leurs habitudes, la notion de culture de l'arbre et de reconstitution des forêts. Ces derniers l'ont ainsi compris si bien qu'aussitôt après les formations, ils se sont organisés dans chaque préfecture pour participer activement aux différentes activités. Des groupes de pépiniéristes pour la production de plants, d'entraide pour le reboisement et les entretiens, des groupements de planteurs pour l'exécution des divers travaux d'aménagement etc. étaient constitués çà et là. A côté de l'équipe du projet, ces organisations bénéficiaient des conseils et encadrement des services techniques, ONG et associations. Cette participation s'est traduite par la formation d'un grand nombre d'acteurs n'ayant pas participé aux ateliers de formation, à partir de ceux qui en ont bénéficié et la restitution des informations aux populations après les réunions. Les établissements scolaires ont participé activement aux travaux en créant des pépinières et en réalisant des plantations pour graver dans l'esprit des élèves les notions de l'importance de l'arbre et de protection des ressources forestières et de l'environnement. Quant aux populations, chaque paysan a réalisé une plantation en système pur ou agro forestier dans les différentes localités de la zone.

Des églises ont créé et animent des pépinières, une manière d'internaliser les habitudes de production de plants et de création de forêts dans l'esprit de leurs fidèles; tout ceci a favorisé l'esprit associatif et de travail collectif au sein des différentes catégories d'acteurs. Enfin la réalisation de ces plantations dans ces différentes localités a engendré une couverture forestière nouvelle qui s'ajoute aux reliques qui existent encore.

4. Enseignements tirés

4.1 Enseignements relatifs au développement

Le problème central de la dégradation continue des formations forestières de la zone a été identifié à la fois par les populations de la zone et l'administration forestière. Ces populations préoccupées par cette situation ont manifesté à plusieurs reprises leur désir de reconstituer le couvert forestier de leur milieu lors des diverses consultations et réunions avec elles. Le site du projet est un domaine privé des acteurs concernés qui bénéficient des produits et acquis, un facteur d'une importance capitale pour la mise en œuvre du projet. Tout ceci a facilité la recherche de solution à ce problème et la mise en œuvre du projet.

De plus l'implication de ces populations et de tous les acteurs de développement (forestiers, agriculteurs, ONG, association, cvd etc.) à toutes les phases du projet et pour le choix des essences devant servir à la reconstitution de la forêt a permis d'instaurer un climat de confiance entre les différents acteurs puis entre eux et l'administration forestière ; la

résultante de cette confiance est la franche collaboration qui a prévalu pour faciliter l'exécution des activités prévues permettant ainsi de réaliser l'objectif de développement à savoir « augmenter le potentiel ligneux de la zone ».

L'échec de certains projets est dû au manque d'implication des secteurs et acteurs clés du monde rural dont on ne pouvait s'en passer.

Dans le cas présent, le projet a impliqué et collaboré avec plusieurs autres secteurs dont l'agriculture, l'éducation, les affaires sociales, les ONG et associations et les individus privés.

L'avantage est que le même thème, la même préoccupation et les mêmes enseignements sont répétés aux différents acteurs par plusieurs secteurs d'activité démontrant ainsi l'importance et la pertinence du problème à traiter.

L'exécution du projet a renforcé la collaboration avec ces différents secteurs et bien d'autres à travers les différentes rencontres. La mise en place du comité directeur et des comités préfectoraux de suivi du plan directeur a institué un cadre de concertation et permis aux différents secteurs de se frotter régulièrement.

Un appui financier et en carburant permettrait aux membres des comités préfectoraux de suivi du plan directeur de se retrouver régulièrement avec les autres acteurs pour passer en revue les divers problèmes et activités des différents secteurs et leur incidence sur les forêts et sur l'environnement en général.

Un suivi régulier par l'administration forestière, les ONG et associations, les membres des comités préfectoraux et du comité directeur et l'organisation périodique de concours et foires agricoles pour récompenser les meilleurs forestiers permettraient aux acteurs de poursuivre avec beaucoup plus d'intérêt et d'engouement les activités de production de plants et d'aménagement ; ils permettraient également une remise à niveau et une formation sur le tas d'un grand nombre d'acteurs des autres localités. Ce suivi ne peut être effectif que lorsque le cadre institutionnel mis en place est doté de moyens d'action à savoir l'appui financier et en carburant. Mais la mobilisation de ces moyens pose souvent problème. En l'absence de moyens et de suivi, le désir et la volonté de faire des acteurs s'estomperont très vite.

4.2 Enseignements relatifs à l'exécution

Le projet est exécuté par une équipe légère de cinq personnes dont le Coordonnateur, la Secrétaire-comptable, le Chef des travaux, le Chauffeur -coursier et le Magasinier –Gardien dans un souci de gestion efficiente. Cette équipe est appuyée par une Cellule d'Appui Technique composée de trois ingénieurs forestiers sous la supervision du Directeur des Eaux et Forêts qui assure le contrôle de la bonne exécution des activités et de la gestion des fonds destinés aux travaux.

Sur le terrain, les directions préfectorales de l'environnement et des ressources forestières appuient l'équipe du projet en assurant la surveillance et le contrôle de l'exécution des travaux.

Le document de projet répond au besoin de mise en œuvre du plan directeur élaboré au cours de l'exécution de l'avant projet PPD 11/ 00 Rév. 2(F) ; il intègre les préoccupations de

l'ensemble des acteurs de la zone à savoir la nécessité de la mise en œuvre rapide de ce plan directeur en vue de contribuer à la résolution des multiples problèmes forestiers qui se posent à la zone IV.

La réalisation du projet sur le domaine foncier privé des acteurs qui seront les bénéficiaires des résultats a été un facteur de l'adhésion massive et du succès de l'exécution des travaux après bien sûr un moment d'hésitation dans certaines localités du fait que cette approche en domaine privé est nouvelle pour ces acteurs.

Chaque campagne est clôturée par un audit des comptes du projet et le suivi-évaluation est régulièrement assuré par l'Agence d'exécution (Direction des Eaux et Forêts), l'OIBT et par le Comité directeur du projet.

Le fonctionnement et la gestion future des acquis du projet sont assurés par la Direction des Eaux et Forêts qui est une structure permanente de l'administration forestière du Togo.

Plusieurs institutions ont participé à l'exécution du projet en menant diverses activités contribuant à l'atteinte de l'objectif. C'est ainsi que :

- l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) a œuvré pour la promotion et le suivi des activités agricoles et celles génératrices de revenus dans le respect des essences forestières et la conservation des forêts ;
- les services des affaires sociales et de la promotion de la femme ont appuyé l'équipe du projet dans l'organisation des populations en groupements et associations pour l'exécution collective des activités ;
- les services agricoles d'encadrement ont appuyé l'équipe du projet dans la sensibilisation et les conseils techniques à donner aux producteurs et planteurs. Ils conseillent les agriculteurs à pratiquer l'agroforesterie, les cultures en terrasse sur les flancs de montagnes et à conserver des arbres dans les champs au cours des défrichements pour la culture de maïs, de manioc et de caféier ;
- plusieurs ONG et Associations (CED, CVD, CFAE, CONGAT, COMPAGNONS RURAUX, PAIDE, JULUCO/ SIDA, NATURE ET NOUS, ASAPE....) ont appuyé le projet par l'information, la sensibilisation, l'encadrement et l'assistance aux privés pour la réalisation des plantations forestières ;
- les établissements scolaires sensibilisent, éduquent et initient les élèves aux actions de production de plants, de culture de la forêt et sur son importance dans la vie des êtres vivants ;
- les paroisses de l'église catholique sensibilisent et initient également leurs fidèles à ces actions.

5. Recommandations

Pour améliorer l'efficacité de l'exécution et de la productivité des projets futurs, l'équipe de pilotage du projet recommande ce qui suit :

- la communication, l'information et la sensibilisation étant un aspect essentiel de base de toute action à mener, doivent être prises en compte aussi bien dans la programmation des activités que dans le budget du projet en raison des implications financières de cette activité et pour éviter des écarts au niveau de l'échéancier ;

- les problèmes fonciers doivent être définitivement réglés au cours de l'exécution des avant-projets avant le démarrage du projet proprement dit pour ne plus s'attarder sur ces aspects qui peuvent retarder l'exécution des travaux ;
- en ce qui concerne l'aménagement des plantations, des réflexions doivent être menées sur l'organisation de la vente des produits d'éclaircie au cours de l'exécution de l'avant projet en vue d'inciter les planteurs au respect des règles d'aménagement ;
- pour un meilleur ancrage de l'approche participative qui est une nouveauté en domaine privé des populations de la zone et un bon développement des plants mis en terre pendant l'exécution du projet, l'OIBT devra revoir la durée d'exécution des projets à cinq (5) ans au moins ;
- pour plus d'efficacité et de disponibilité au travail, l'OIBT devra prendre en charge financièrement tout le personnel du projet pour permettre qu'il soit entièrement au service du projet sans avoir une autre fonction pour être surchargé ;
- dans le souci de mieux sauvegarder et protéger les acquis des projets de reboisement, il faudra prévoir une ligne budgétaire pour assurer les entretiens pendant au moins un an à la fin de l'exécution du projet ;
- s'agissant des projets exécutés sur des domaines privés, il faudra prévoir des primes d'encouragement ou de motivation et l'organisation de concours et foires pour récompenser ceux qui auront bien réussi les opérations de reconstitution des forêts ou d'aménagement pour inciter les autres à faire autant.

Partie II : Texte principal

1. Contenu du projet

Le projet est exécuté dans la zone éco floristique IV du Togo située dans la partie sud des monts Togo, zone forestière du pays.

Le projet est conçu suite au constat par l'administration forestière et les différents acteurs de développement de la zone, de la dégradation continue des ressources forestières entraînant l'érosion du pouvoir d'achat des populations consécutive à la chute continue des cours et des productions des principales cultures (café et cacao) qui étaient une source importante de leurs revenus.

Cette dégradation des ressources forestières a occasionné l'importation d'importantes quantités de bois d'œuvre du Ghana voisin. Les causes de cette dégradation sont entre autres, les pratiques agricoles inadéquates, l'exploitation forestière abusive, l'absence d'action d'aménagement forestier de grande envergure dans la zone et le faible niveau d'harmonisation et de coordination des interventions des différents acteurs.

Pour renverser cette tendance et apaiser les inquiétudes de tous les acteurs, un objectif global a été identifié : augmenter le potentiel ligneux du Togo par la reconstitution du couvert forestier national.

L'objectif visé à moyen et long terme est de reconstituer la forêt de la zone qui disparaît en vue d'en faire une zone permanente de production forestière soutenue, gérée de manière participative et durable par les populations et tous les autres acteurs.

C'est dans ce souci qu'un plan directeur de développement forestier de la zone a été élaboré et adopté par les différents acteurs au cours de l'exécution de l'avant projet

PD 11/00 Rév. 2(F) financé par l'OIBT. Il comporte plusieurs idées de projets prioritaires et le projet actuel est le début de sa mise en œuvre ; il est également financé par la même organisation.

Ce projet qui se rapporte au reboisement et à la gestion durable des forêts répond aux objectifs de l'accord de 1994 de l'OIBT en ces points c, j et k relatifs à la contribution au développement durable, à l'encouragement des membres à appuyer et à développer les activités de reboisement en bois d'œuvre tropicaux, de gestion forestière et à l'amélioration de la commercialisation et de la distribution des bois tropicaux.

Il cadre également avec les objectifs c, d et i du but 1 et c, d, f, et j du but 2 de l'article premier de l'AIBT de 1994 du plan d'action de l'OIBT.

2. Contexte du projet.

Le Togo a depuis longtemps entrepris plusieurs processus de planifications environnementales ; entre autres le Plan National d'Action pour l'environnement (PNAE) , le Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE) pour la mise en œuvre du PNAE ; le Programme National d'Actions Décentralisées de gestion de l'Environnement (PNADE) , le Programme National de Lutte contre la désertification (PAN-Togo).

Le plan directeur de développement forestier durable élaboré au cours de l'exécution de l'Avant projet PPD 11/00 Rév. 2(F) qui s'ajoute à cette liste de processus connaît par ce projet un début de mise en œuvre des actions prévues pour un développement forestier durable de la zone éco floristique IV.

Cette série d'actions envisagées par ce nouvel outil répond aux grandes orientations stratégiques du Plan d'Action Forestier National (PAFN) qui met un accent particulier sur l'utilisation optimale et conservatoire de la ressource forestière tenant de la situation déficitaire actuelle du pays (PAFN 1994). Ce plan (PAFN) se propose d'assurer l'extension du patrimoine forestier par le développement des plantations forestières. Ceci permettra au Togo d'assurer son autosuffisance en produits ligneux et de dégager des excédents pour alimenter le marché international par les exportations.

Les objectifs de ce projet cadrent donc avec la politique nationale de production de bois tropicaux et de promotion du marché mondial de bois. Le projet répond en outre à la préoccupation nationale de lutte contre le déboisement et la dégradation de l'environnement (D G P D, 1990).

3. Conception et organisation du projet

Le projet est préparé par l'ensemble des acteurs (administration forestière, populations, ONG et associations, services agricole et social) qui ont identifié le problème central qui est la faiblesse de la superficie forestière de la zone suite à la dégradation du couvert végétal ; ceci leur a permis de trouver la démarche à adopter pour le résoudre en prenant en compte les préoccupations de tous les acteurs concernés. Ces différents acteurs ont participé au choix des espèces d'essences forestières à utiliser pour la reconstitution de la forêt.

Ce processus a favorisé une intervention facile et efficace des acteurs au cours de l'exécution des activités car cela a évité les critiques, le double emploi et les conseils divergents entre les ONG et associations, les techniciens forestiers et agricoles qui ont parlé tous le même langage face aux autres acteurs.

De plus les activités sont exécutées dans les domaines fonciers des populations et des privés qui en sont les bénéficiaires ayant pris part aux différentes prises de décisions ; ces derniers ont pris activement part à l'exécution des travaux répondant ainsi au souci de responsabilisation du promoteur.

4. Exécution du projet

Malgré que l'exécution des travaux par les paysans/ planteurs ne soit pas rémunérée, ces derniers manifestaient une volonté d'œuvrer à l'atteinte de l'objectif fixé. Mais ils étaient limités dans cette volonté par les moyens financiers pour exécuter dans leurs plantations les marquages et coupes d'éclaircie, l'ouverture de pistes et layons puis l'inventaire dans le cadre de l'aménagement.

Attirés par le gain d'argent, les planteurs (même ceux qui ont suivi la formation en aménagement) ont procédé simplement à la coupe rase de leurs plantations pour la vente des produits en grumes pour l'exportation en ce moment où le teck se vend à un bon prix sur les marchés d'Asie et d'Europe.

Pour les plantations ne pouvant donner que des poteaux et perches, les planteurs préfèrent avoir des clients avant de s'engager dans les travaux de coupes sélectives et non d'éclaircie proprement dit.

C'est pourquoi l'activité 2.1. « Appuyer les acteurs à l'aménagement de 1500 ha de plantations de bois d'œuvre mises en place dans la zone » n'a été que partiellement réalisée. Les acteurs ont quand même saisi et apprécié l'importance de cette activité.

Les modèles de traitements sylvicoles, les fiches de gestion mis à leur disposition et le suivi par les forestiers et le comité préfectoral de suivi du plan directeur leur permettront de commencer à réaliser les premières éclaircies en temps normal.

5. Résultats du projet

Partant du niveau actuel de réalisation des activités programmées, il est heureux de constater que les différents acteurs de la zone sont informés de l'existence d'un document de plan directeur à partir des réunions et meetings d'information et d'explication, de la diffusion d'émissions à travers les radios locales et de la distribution de ce document à plus de 128 acteurs qui ont commencé à le mettre en œuvre.

En effet, bon nombre d'acteurs sont formés dans plusieurs domaines ; 123 en production de plants, en gestion économique d'une pépinière, en reboisement forestier et agro forestier, en exécution de travaux sylvicoles, 47 en aménagement forestier et en élaboration de projets.

Un comité directeur (niveau régional) et des comités préfectoraux dotés d'un règlement de fonctionnement sont mis en place pour suivre la mise en œuvre du plan directeur.

Dans le cadre de l'aménagement de leurs plantations, les planteurs ont été organisés en 30 groupements et plusieurs acteurs ont réalisé des opérations d'inventaire, de marquage et de coupe d'éclaircie dans 15 plantations de teck couvrant une superficie totale de 40 hectares. Ils ont enrichi 164ha de la forêt classée de Missahoe avec des plants de *Khaya*, *Terminalia*, et *Cordia*. Soucieux d'étendre la superficie des forêts de la zone, ils ont réalisé à l'aide de ces essences et surtout le teck plus de 474 ha de plantations privées et communautaires en système pur et agro forestier. Des modèles de traitements sylvicoles et fiches de gestion de leurs plantations sont élaborés et mis à leur disposition pour la conduite de celles-ci.

Des pépiniéristes ont fait de la production des plants une de leurs activités génératrices de revenus. Les structures devant suivre la poursuite de l'exécution des activités dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur sont officiellement installées.

Ainsi, à côté des services techniques publics chargés du suivi et encadrement de la société civile en matière de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement, des groupements de planteurs, de producteurs et productrices de plants forestiers sont constitués dans chaque préfecture et poursuivent ces activités.

Pour internaliser cette expérience de la mise en œuvre du plan directeur et faire connaître aux acteurs de développement des autres régions du pays les acquis du projet, un atelier national de diffusion et partage des acquis et expériences a été organisé à Atakpamé à la fin du projet ; outre ceux de la zone du projet, plusieurs catégories d'acteurs de développement ont participé à cet atelier riche d'enseignements notamment :

- . Les directeurs régionaux de l'Environnement et des ressources forestières ;
- . Les représentants régionaux des services agricoles ;
- . Les représentants régionaux des ONG ;
- . Les représentants régionaux des services des affaires sociales ;
- . Les représentants des C.V.D (Comités Villageois de Développement) ;
- . Le directeur régional du développement et de l'aménagement du territoire de la zone du projet ;
- . Le représentant régional de l'éducation
- . La chefferie traditionnelle
- . Les représentants des collectivités locales

Au plan technique, un grand nombre d'acteurs de la zone sont formés, maîtrisent et s'intéressent aux différentes étapes et techniques de reboisement, d'aménagement forestier. Ils se sont familiarisés avec l'approche participative, le travail en groupes organisés et l'élaboration de projets et plans d'aménagement forestier

Au plan social le projet a développé en ces populations l'esprit associatif et de solidarité entre les membres des différents groupes de travail ;il a renforcé la collaboration et la coopération entre les différents groupes d'acteurs.

Au plan environnemental

Les plantations réalisées relèvent la superficie des forêts de la zone, participent à la restauration des sols, à l'amélioration des facteurs écologiques qui influenceront les rendements agricoles avec effet sur le pouvoir d'achat du monde rural de la zone . Les plantations agro forestières permettront de reprendre la culture du cacao, du café et des fruitiers qui n'est plus pratiquée dans plusieurs localités en raison de la disparition du couvert forestier.

Concernant l'accomplissement des objectifs, les activités prévues pour atteindre le produit 1 sont réalisées sans difficulté ; le plan directeur a ainsi connu un début de mise en œuvre. Quant aux activités à exécuter pour réaliser le produit 2, elles l'ont été en partie en raison des problèmes de moyens financiers des planteurs, de la mévente des produits d'éclaircie, de la petite taille et la dispersion des plantations ce qui a nécessité un travail préalable d'organisation en groupements de ces planteurs caractérisés par l'individualisme. C'est pourquoi la réalisation des éclaircies qui a difficilement démarré va se poursuivre avec l'administration forestière. Ce qui est souvent déplorable dans l'exécution de ces coupes d'éclaircie est que la plupart des planteurs se livrent plutôt à des coupes sélectives de beaux sujets ou à des coupes rases pour la vente lorsqu'ils ont des clients.

. Pérennité du projet

L'information et les explications données aux différents acteurs de développement de la zone sur le projet et le plan directeur, les échanges avec eux pour une harmonisation et une même compréhension du document du plan directeur ont suscité l'engouement, un engagement et la volonté de ces derniers à collaborer avec le projet pour réaliser les travaux et atteindre l'objectif global.

La superficie des forêts étant en constante régression alors que les besoins en bois et en terres fertiles augmentent, la production de plants et le reboisement sont des activités visant à résoudre ce problème de réduction des forêts, de pénurie en produits ligneux et d'amélioration des facteurs de l'équilibre écologique. Les acteurs de la zone en sont conscients et leur formation dans ces domaines, la réalisation de ces activités par ces derniers permettent d'assurer leur pérennité et partant, celle du projet.

Cette prise de conscience et les perturbations du climat qu'ils observent depuis plusieurs années les amènent à chercher chaque jour des solutions à ces phénomènes d'où la nécessité pour eux d'adhérer aux objectifs du projet en vue de renverser la tendance.

La faiblesse des ressources forestières ligneuses du Togo fait qu'aujourd'hui le bois se vend à un pris rémunérateur; de plus l'exportation des grumes de teck vers l'Europe et surtout l'Asie avec un prix également intéressant aux vendeurs a suscité un engouement au reboisement et chaque propriétaire foncier s'efforce de réaliser chaque année une plantation selon ses moyens. Les plantations de teck réalisées partout dans la zone sont une preuve de cette affirmation.

6. Synthèse de l'analyse

a- L'objectif spécifique est réalisé

b- Les produits sont partiellement réalisés du fait que le produit 2 :“ *aménager 1500 hectares de plantations de bois d'œuvre*” n'est pas totalement réalisé.

c- Nous serions dans les délais n'eût été le manque de moyens aux planteurs, la dispersion et la petite taille de leurs plantations qui ont nécessité un regroupement et une organisation des planteurs avant les travaux proprement dits. Le retard accusé est donc dû à l'exécution des activités préparatoires. L'aménagement se poursuit avec la direction régionale de l'environnement et des ressources forestières.

d- Dépenses effectives

Le projet est financé à partir de deux sources :

- la contribution de l'OIBT : 317093 \$ US dépensés à hauteur de 316 980 \$ us soit 99,61%
- la contribution de l'Etat togolais qui s'élève à 128390 \$ US est essentiellement en nature.

Les dépenses effectives du projet s'élèvent donc à 445 370 \$ US

e- Potentiel de répliation : important

f- Potentiel d'élargissement : important

Partie III : Conclusion et Recommandations

Le caractère participatif de ce projet qui a impliqué toutes les catégories d'acteurs à tout le processus, de la conception à l'exécution des travaux en passant par les prises de décisions a instauré un climat de confiance vis-à-vis de l'administration forestière, une franche collaboration entre les différents acteurs, ce qui a conduit à une forte mobilisation et participation à la réalisation des activités. Le résultat de cette approche est l'adhésion totale de tous les acteurs à l'esprit du projet à savoir la mise en œuvre du plan directeur de développement de la zone en vue de reconstituer le couvert forestier même si les problèmes financiers et de pauvreté ont contraint les planteurs à exécuter des coupes rases et sélectives au lieu des éclaircies.

Déjà il est intéressant de constater un changement physique à partir du couvert forestier créé par les plantations privées et communautaires en système pur et agro forestier.

L'action des groupements de producteurs de plants, de planteurs et des comités préfectoraux puis du comité directeur permet de renforcer et de pérenniser les actions et acquis du projet.

Dans l'idée d'être plus efficace dans l'exécution de futurs projets, l'expérience vécue nous amène à présenter les enseignements tirés et à formuler les recommandations ci-après.

a. Enseignement en matière de développement

- le problème principal qui se pose à un milieu pour être bien ou définitivement résolu doit être perçu et identifié par les acteurs du milieu ;
- pour que la solution au problème posé soit efficace et acceptée par la majorité des acteurs, cette solution doit être recherchée et trouvée par l'ensemble des acteurs de commun accord avec le promoteur du projet ;
- l'implication et la participation de toutes les catégories d'acteurs du milieu aux différentes phases du projet est un signe de la durabilité des acquis du projet pour parvenir à l'objectif visé et à un développement durable

Dans le cas du présent projet, toutes ces phases sont observées et le degré de participation des différents acteurs au cours de l'exécution des travaux est le gage que l'objectif de développement sera atteint à moyen terme.

b. Enseignement en matière d'opération

- La communication occupe une place importante dans toute action de développement ; ainsi pour faciliter l'exécution des opérations sur le terrain, il a été nécessaire de mener les actions suivantes :
- le rappel et la sensibilisation des acteurs et populations sur le problème central et ses contours.
- pour permettre une meilleure compréhension du document de plan directeur, des séances d'explication et d'harmonisation des points de vue des acteurs a permis à ces derniers de parler le même langage et d'évoluer de la même manière sur le terrain ; cela situe chaque acteur sur le travail à faire.

- l'exécution des activités sur des domaines privés où les propriétaires fonciers bénéficient de la totalité des produits et acquis du projet amène les acteurs à s'intéresser aux activités même si elles ne sont pas payantes dans l'immédiat.

c. Recommandations utiles aux projets futurs

- **La conception**

Pour une bonne visibilité des résultats et acquis, les projets doivent être conçus pour une durée de cinq (5) ans au moins.

Les budgets doivent également être conçus par rapport à l'importance des activités et à l'étendue de la zone pour ne pas donner l'impression d'un saupoudrage du fait que les actions sont dispersées sur l'ensemble de la zone.

Dans le souci d'une meilleure conservation des acquis des projets, il importe de prévoir un budget après projet pour assurer l'entretien et le suivi des résultats pour une année.

- **L'exécution des travaux**

Dans l'idée de stimuler les acteurs dans leur désir de reconstituer la forêt, il est important de prévoir des incitations ou primes d'encouragement à ceux qui auraient bien réalisé des travaux de reboisement ou d'aménagement de leurs plantations ; ces primes seront attribués surtout à ceux qui ont réalisé les plantations avec des essences locales (*Khaya, Milicia, Albizzia, Afzelia* etc.) pour freiner la pratique de la monoculture du teck au Togo.

Pour plus d'efficacité dans la gestion des projets, toutes les personnes sur un projet doivent être prises en charge sur le budget de l'OIBT pour éviter qu'une personne ait d'autre charge en dehors du projet.

Concernant les projets de reboisement, il faudra avoir une rubrique pour organiser le commerce des produits intermédiaires en vue de valoriser les produits d'éclaircies des zones éloignées des grands centres et intéresser les planteurs à réaliser les éclaircies.

Responsable du rapport

Fonction

LANTO Pamestom Mellwè

Coordonnateur

Lomé, le 31 décembre 2008